



CIRCULAIRE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019 LYCEE

En pièce jointe :

- ◆ Circulaire de rentrée
- ◆ Charte devoirs et examens blancs

Vous trouverez en ligne sur le site de St Louis de Gonzague les tarifs, les informations sur la facturation, les cotisations annuelles, le règlement intérieur et le modèle de la renonciation à l'UNPEC.

Documents à remettre au professeur principal le jour de la rentrée :

- Talon de la charte devoirs surveillés et épreuves « blanches »
- 2 photos d'identité (Une photo sera immédiatement collée sur le carnet de liaison).

Document à remettre au professeur principal la semaine de la rentrée :

- Fiche de renseignements pré-remplie
(à télécharger sur "École Directe" et à corriger en **rouge**, le cas échéant)
Cette fiche sera téléchargeable à partir du 04/09/18.

Pour toute modification administrative et comptable en cours d'année, se rapprocher du secrétariat d'élèves.

La rentrée scolaire 2018 /2019 est fixée au lundi 03 septembre 2018 :

- Classes de 1^{er} : 09h00 à 11h00
- Classes de 1^{le} : 10h00 à 12h00
- Classes de 2nde : 14h00 à 16h00

Les cours démarrent le mardi 4 septembre 2018 selon l'emploi du temps de chaque classe.

Les **pensionnaires** devront se présenter à l'internat, le lundi 03 septembre, **une heure** avant la rentrée des classes.

INFORMATIONS :

- ✓ **Restauration :** Les cartes de cantine sont valables pour l'ensemble de la scolarité. Il faut en prendre soin, ne pas les dégrader. **Elles sont rechargeables sur le site Ecole Directe, le solde devant toujours être positif. Par mesure de sécurité aucun de repas ne pourra être pris en dehors des lieux de restauration.**
- ✓ **Transports scolaires :** Les informations sont à votre disposition sur le site de la CTPM et du Conseil Général.
- ✓ **Psychologue scolaire :** Tout élève peut, à sa demande, rencontrer la psychologue scolaire. Tout éventuel suivi à mettre en place ne se fera **qu'avec l'autorisation des parents et l'accompagnement du BVS.**
- ✓ **Horaires des cours :** **Pour toutes les classes** l'emploi du temps sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Les cours sont assurés du lundi matin au vendredi soir, pas de cours les mercredis après-midi et samedis matin.
- ✓ **Entrées et sorties des élèves :** Nous rappelons aux élèves et à leurs parents que les entrées et sorties s'effectuent exclusivement par le grand portail en bois, uniquement aux heures d'ouverture affichées dans l'établissement. **Aucun passage d'élève ne sera autorisé par la réception.**
- ✓ **Comptabilité :** Les inscriptions à la pension ou à la demi-pension sont valables pour le trimestre entier. Il n'est donc pas possible de changer de régime en cours de trimestre.

CHARTRE des Devoirs surveillés & Épreuves "blanches"

(Cette charte complète le paragraphe relatif à la fraude en devoirs surveillés du Règlement Intérieur)

Dans le cadre de la lutte contre la fraude et afin de prévenir tout acte illégal, injuste et grave de conséquences, l'Équipe Pédagogique et la Direction ont décidé que :

1/ Tout matériel non autorisé, ainsi que les sacs ou cartables doivent être déposés à l'endroit indiqué par le responsable de salle. Les téléphones portables et montres connectées doivent être éteints et rangés dans les sacs ou remis au surveillant de l'épreuve.

2/ Tout contact verbal ou physique avec un autre élève sera considéré comme une tentative de fraude.

3/ Les élèves devront rejoindre leur place 5 minutes avant le début de l'épreuve.

4/ Si une fraude est constatée par le(s) surveillant(s)

- Elle entraîne la nullité de l'épreuve, la copie est immédiatement relevée et la note prise en compte par l'enseignant de la matière concernée pour le calcul de la note trimestrielle

- Un avertissement "Discipline" sera attribué au fraudeur.



Ce talon sera découpé et remis au professeur principal le jour de la rentrée scolaire.

CHARTRE des Devoirs surveillés & Épreuves "blanches" du lycée

Date		NOM		Prénom		Classe	
------	--	-----	--	--------	--	--------	--

Signatures précédées de la mention « lu et accepté » :

les parents ou responsables :

l'élève :

**Institution Privée Catholique
SAINT LOUIS DE GONZAGUE
71 Av. du Docteur Schweitzer
B.P. 4103
66043 PERPIGNAN CEDEX
Tél. : 04.68.61.23.91
Fax : 04.68.61.28.36**



Perpignan, le 4 juillet 2018,

Madame, Monsieur,

Cette année scolaire 2017/18 vient donc de rendre son dernier souffle.

Le temps des vacances, de la famille, va prendre le dessus pendant quelques semaines. Cette respiration, cette pause est indispensable pour se ressourcer, se régénérer.

Vous retrouverez, dans ce **dossier de rentrée scolaire**, les éléments nécessaires pour la rentrée 2018.

Vous noterez que notre établissement sera fermé du jeudi 12 juillet au vendredi 24 août 2018.

Je vous souhaite, au nom de toute la communauté éducative, de très bonnes vacances auprès des personnes qui vous sont les plus chères.

Je vous prie, d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

*Philippe Cortes
Chef d'établissement*